Fiche de Données de Sécurité

1. Identification de la substance / préparation et de la Société

1.1 Identification de la substance ou de la préparation.

Code:	C400913_C400842_C400834_C400823
Dénomination	ELITE DOUBLE 22 FAST
1.2 Utilisation de la substance / préparation	
Dénomination supplèmentaire	Silicones pour addition (polyvinylsiloxanes) pour la duplication de modèles
1.3 Identification de la société	
Raison Sociale	Zhermack S.p.a
Adresse	Via Bovazecchino
Localité et Etat	45021 Badia Polesine (RO) Italy Tél. +39 0425-597611 Fax +39 0425-53596
Courrier de la personne compétente, personne chargée de la fiche de données de sécurité.	tania.demetri@zhermack.com
1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence	
Pour renseignements urgents s'adresser à	+39 0425-597611

2. Identification des dangers.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon les dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes. Toutefois, étant donné que cette préparation contient des substances dangereuses déclarées dans la section 3, elle doit être accompagnée d'une fiche de données de sécurité contenant toutes les informations appropriées conformément ou Règlement (CE) 1907/2006 et modifications suivantes.

3. Composition / Informations sur les composants

Contient:

Dénomination	**Concentration % (C)**	**Classification**	
QUARTZ CAS No 14808-60-7 CE No 238-878-4	4,5 <= C < 5	Xn	R48/20
Dimethylhydrogenpolydimethylsiloxane CAS No 70900-21-9	2 <= C < 2,5		R10
TRIDIMITE CAS No 15468-32-3 CE No 239-487-1	4,5 <= C < 5	Xn	R48/20
CRISTOBALITE CAS No 14464-46-1	4,5 <= C < 5	Xn	R48/20

Le texte complet des phrases -R- est spécifié dans la section 16.

4. Premiers secours

YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
PEAU: Laver abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter le médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les reutiliser.
INHALATION: conduire immédiatement le sujet intoxiqué au grand air; si la respiration est difficile, appeler immédiatement le médecin.
INGESTION: appeler immédiatement le médecin. Provoquer le vomissements seulement sur instruction du médecin. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

INFORMATIONS GÉNÉRALES
Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. L'exposition au feu des récipients peut en augmenter la pression au point de les exposer à un risque d'explosion. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.
MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS
Les moyens d'extinction sont: anhydride carbonique, mousse, poudre chimique. Pour les fuites et les déversements de produit non incendiés, l'eau nébulisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et pour protéger les personnes procédant aux opérations de maîtrise de la fuite.
MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS
Ne pas utiliser de jets d'eau. L'eau n'est pas efficace pour éteindre l'incendie, elle peut toutefois être utilisée pour refroidir les récipients fermés exposés aux flammes pour prévenir les risques d'éclatement et d'explosion.
DANGERS DÛS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE
Éviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.).
ÉQUIPEMENT
Casque de protection avec visière, vêtements ignifuges (veste et pantalons ignifuges fermés au niveau des poignets et des chevilles et serrés à la taille), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), respirateur autonome (à protection autonome).

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES
Éliminer toute source d'ignition (cigarettes, flammes, étincelles, etc.) de la zone objet de la fuite. Si le produit est solide, éviter la formation de poussières en vaporisant le produit avec de l'eau à moins de contre-indications. En présence de poussières ou de vapeurs dans l'air, adopter une protection pour les voies respiratoires. Endiguer la fuite en l'absence de danger. Ne pas manipuler les récipients endommagés sur le produit sans s'être préalablement muni des dispositifs de protection appropriés. Éloigner les personnes non équipées. Pour les informations relatives aux risques pour l'environnement et la santé, à la protection des voies respiratoires, à la ventilation et aux dispositifs de protection individuelle, faire référence aux autres sections de la présente fiche.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES
Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques et dans des zones confinées.
MÉTHODES DE RÉCUPÉRATION
Si le produit est liquide, l'aspirer dans un récipient approprié (d'un matériau compatible avec le produit) et absorber le produit écoulé à l'aide d'un matériau absorbant inerte (sable, vermiculite, terre de diatomée, Kieselguhr, etc.). Récupérer la plus grande part du matériau à l'aide d'équipements anti-étincelles et le déposer dans des conteneurs en vue de son élimination. Si le produit est solide, le récupérer à l'aide de moyens mécaniques anti-étincelles et le placer dans des récipients en plastique. Éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau en l'absence de contre-indications. Prévoir une aération suffisante du lieu de la fuite. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

7. Manipulation et stockage

Conserver dans un endroit frais et bien aéré; maintenir fermé le récipient lorsque l'on n'utilise pas le produit, ne pas fumer durant la manipulation; conserve loin de la chaleur, des flammes libres, des étincelles et de toute autre source d'allumage; ne pas vaporiser à proximité de flammes ou de matériaux incandescents.

8. Contrôle de l’exposition / protection individuelle.

8.1 Valuers limites d’exposition

Dénomination	Type	état	TWA/8h		STEL/15min	
			mg/m3	ppm	mg/m3	ppm
QUARTZ						
	TLV-ACGIH		0,05			
	TLV	B	0,1			

8.2 Contrôles d'exposition

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES
En cas de dépassement de la valeur de seuil d'une ou de plusieurs des substances présentes dans la préparation, en référence à l'exposition journalière au sein du lieu de travail ou à une fraction établie par les services de prévention et de protection de l'entreprise, porter un masque avec filtre de type B ou de type universel dont la classe (1, 2 ou 3) devra être choisie en fonction de la concentration limite d'utilisation (réf. norme EN 141).
PROTECTION DES YEUX
Non indispensable.
PROTECTION DES MAINS
Non indispensable.
PROTECTION DE LA PEAU
Non indispensable.

9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur	orange
Odeur	inodore
Etat Physique	liquide visqueux
Solubilité	insoluble dans l'eau
Viscosité	Non disponible
pH	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point d'inflammabilité	Non disponible
Poids speciphique	1,150g/ml
Résidu sec:	15,03 %
VOC (Directive 1999/13/CE) :	0
VOC (carbone volatil) :	0

10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Par décomposition thermique et en cas d'incendie des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent se libérer.

11. Informations toxicologiques

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle. Auprès des sujets particulièrement sensibles, cette préparation peut avoir des effets légers sur la santé par inhalation et/ou absorption de la peau et/ou contact avec les yeux et/ou ingestion.

12. Informations écologiques

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

13. Considérations relatives à l'élimination

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux.
L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.
EMBALLAGES CONTAMINÉS
Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

14. Informations relatives au transport

Cette matière n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).Marine PollutantNO

15. Informations réglementaires

Symbole de danger: Aucun

Phrases de risque (R): Aucune

Conseils de prudence (S): Aucun

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Etiquetage de danger conformément aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes.

16. Autres informations

Texte des phrases R citées dans la section 3 de la fiche.

R10	INFLAMMABLE.
R48/20	NOCIF: RISQUE D'EFFETS GRAVES POUR LA SANTÉ EN CAS D'EXPOSITION PROLONGÉE PAR INHALATION.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:
1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP).
4. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH).
5. The Merck Index. Ed. 10
6. Handling Chemical Safety
7. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
8. INRS - Fiche Toxicologique
9. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
10. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

Note pour les usagers:
Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.
Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.
Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.